



4 SEPTEMBRE 2019

ACTUALITÉ

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Résultats de l'enquête sur les jeunes salariés en Mutualité

Le CJDES s'est associé à l'ANEM (Association Nationale des Employeurs de la Mutualité) afin de réaliser une enquête inédite auprès des jeunes salariés de moins de 35 ans évoluant au sein des mutuelles et unions mutualistes. L'enquête a été menée par l'IFOP afin de mesurer les attentes des jeunes et leurs perceptions du secteur mutualiste.

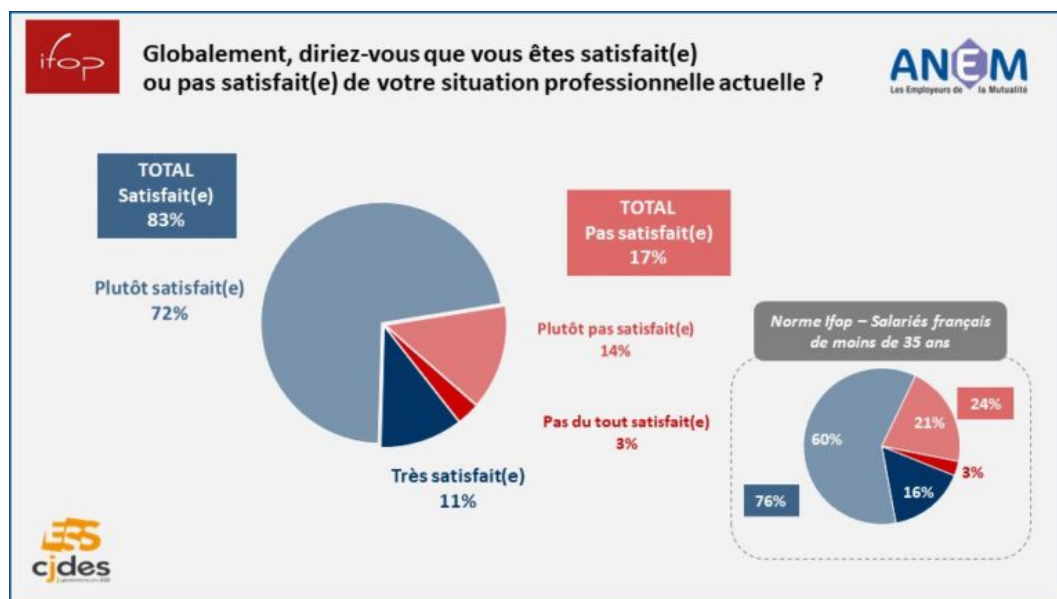
L'enquête a été publiée au cours d'une table ronde le 25 juin dernier, table ronde ouverte par **Marie-Pierre LE BRETON** et clôturée par **Jérôme SADDIER**, Président d'ESS France.

L'enquête a pour enjeu de comprendre :

- Quels sont les facteurs d'épanouissement au travail des jeunes salariés mutualistes ?
- Comment les jeunes mutualistes perçoivent-ils les spécificités des employeurs de la Mutualité ?
- Quelles sont les attentes des jeunes mutualistes et comment voient-ils leur avenir professionnel ?

L'enquête met en évidence un **taux élevé de satisfaction et une forte adhésion aux missions de la Mutualité.**

Il ressort en premier lieu de cette enquête le taux élevé de satisfaction des jeunes salariés mutualistes, nettement supérieur à la moyenne des salariés de cette classe d'âge. **Ainsi, 83% d'entre eux se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle actuelle.** Cela représente un score supérieur de 7 points à l'ensemble des salariés français de moins de 35 ans (76%).



5 facteurs contribuent à ce degré élevé de satisfaction :

- Le niveau d'autonomie dans le travail : 93% de satisfaction (contre 89% pour la moyenne de cette classe d'âge)
- L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle : 92% (contre 76%)
- L'ambiance de travail : 89% (contre 79%)
- L'intérêt du travail : 89% (contre 80%)
- Le contenu du travail : 87% (contre 82%)

Norme Ifop – Salariés
français de moins de 35 ans
Total « Satisfait »

Total
« SATISFAIT(E) »

Total
« PAS SATISFAIT(E) »

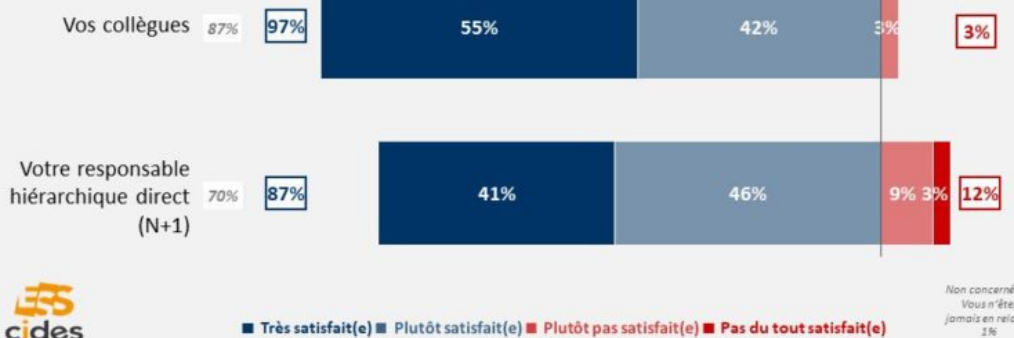


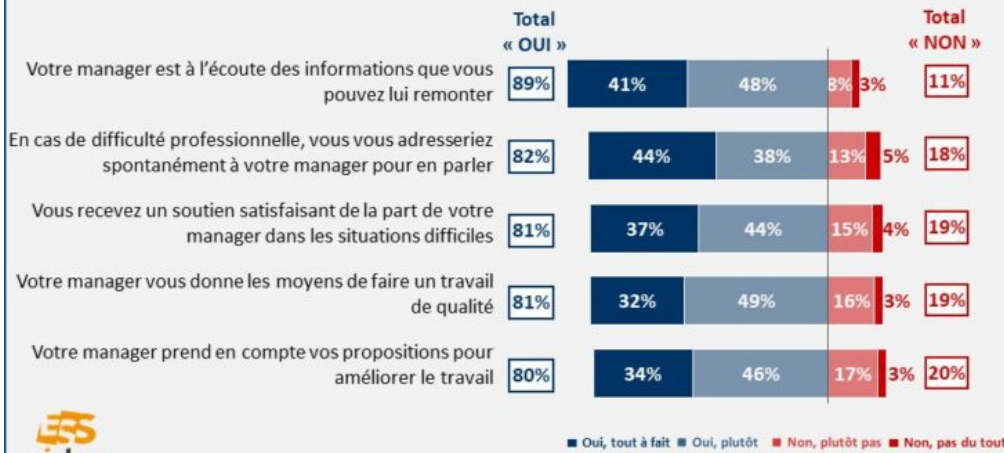
La qualité des relations avec l'entourage professionnel joue également un rôle significatif : **97% des personnes interrogées se déclarent satisfaites de leurs relations avec leurs collègues**, à comparer à la moyenne de 87% enregistrée chez l'ensemble des salariés de cette tranche d'âges (+10 points). Autre résultat notable : 87 % sont satisfaits de leurs relations avec leur responsable hiérarchique direct (N + 1), contre 70 % en moyenne en France pour les salariés de moins de 35 ans (+17 points).

Norme Ifop – Salariés
français de moins de 35 ans
Total « Satisfait »

Total
« SATISFAIT(E) »

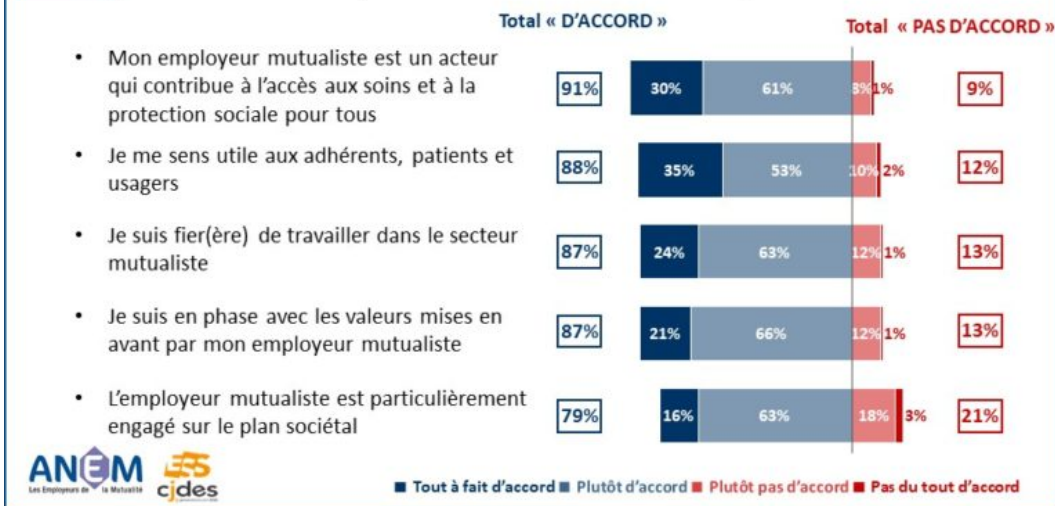
Total
« PAS SATISFAIT(E) »



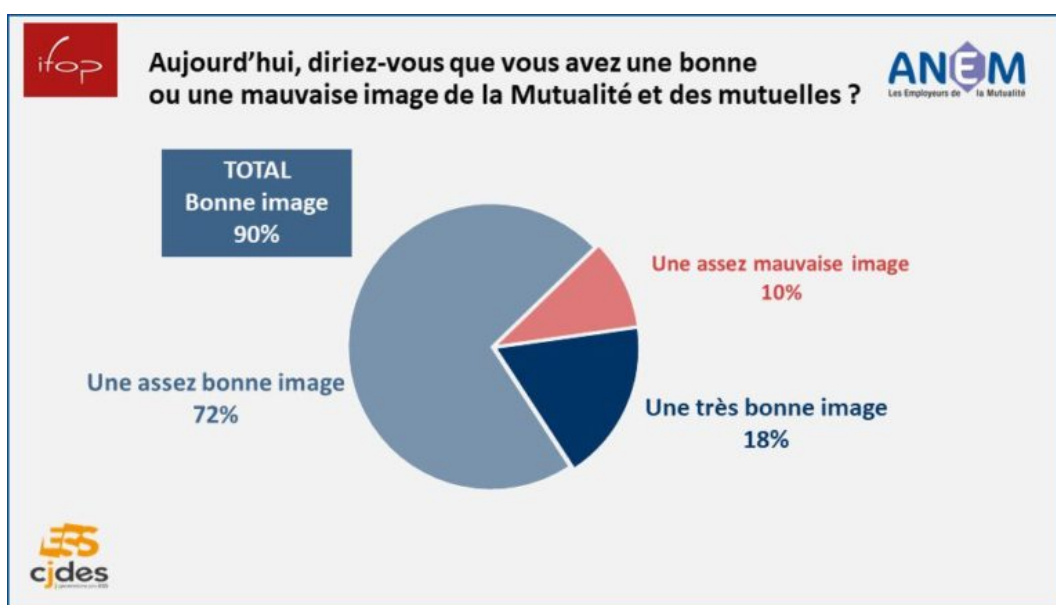
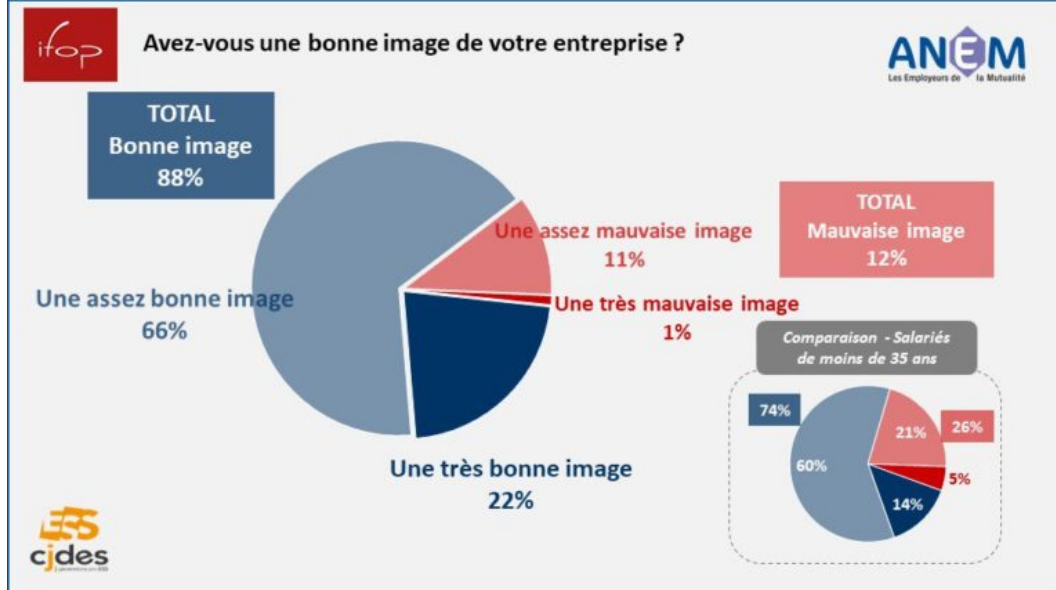


Les jeunes salariés mutualistes accordent une large place aux missions assurées par les mutuelles et aux valeurs qu'elles portent. **L'utilité sociale des entreprises mutualistes concourt de manière importante à leur sentiment de fierté.** Sollicités par l'IFOP, 91% se déclarent ainsi d'accord avec l'affirmation suivante : « Mon employeur mutualiste est un acteur qui contribue à l'accès aux soins et à la protection sociale pour tous. »

9 jeunes salariés mutualistes sur 10 ont une bonne image de leur entreprise.



Au total, **88% des personnes interrogées ont une bonne image de leur entreprise mutualiste** : c'est 14 points de plus que la moyenne en France pour la même tranche d'âges. Ils sont 90% à avoir une bonne image de la Mutualité et des mutuelles.



Communiquer sur les atouts du secteur et accompagner les nouveaux salariés.

L'enquête met en avant la relative inquiétude des jeunes salariés mutualistes pour l'avenir de la Mutualité et des mutuelles. Ils sont ainsi 68% à se déclarer optimistes pour leur secteur d'activité, contre 78% pour l'ensemble de leur classe d'âge.

Ce moindre optimisme des salariés mutualistes de moins de 35 ans illustre sans doute l'impact négatif des mutations survenues au cours des dernières années dans le secteur de la protection sociale complémentaire. Le poids de la réglementation, la fiscalité accrue sur les contrats santé et la pression concurrentielle ont pu entamer le moral des jeunes salariés. Il est donc essentiel d'**insister sur la robustesse et la résilience du modèle économique mutualiste**, qui a su, par exemple, relever avec succès le défi de la généralisation de la complémentaire santé en entreprise.

Autre chiffre qui interpelle : 74% des jeunes salariés mutualistes déclarent avoir reçu des informations spécifiques ou formations suivies lors de leur arrivée au sein de leur entreprise. Cela signifie que plus d'un quart d'entre eux estiment n'avoir pas encore bénéficié d'un parcours d'intégration en tant que tel.

Ces résultats nous encouragent à poursuivre ses efforts de communication pour **mieux faire connaître aux jeunes salariés les atouts du secteur mutualiste**. Ils renforcent également la volonté d'accompagner les employeurs mutualistes dans la mise en place de dispositifs d'accompagnement des nouveaux collaborateurs et collaboratrices.

Au final, l'enquête réalisée par l'IFOP à l'initiative de l'ANEM et du CJDES met en évidence la spécificité du secteur mutualiste, qui **répond aux besoins d'utilité sociale et de sens des jeunes générations**. Les mutuelles et unions mutualistes savent également offrir à leurs jeunes salariés un environnement favorable. Cela s'illustre par un niveau élevé d'autonomie dans le travail et un respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Méthodologie

Les interviews ont été réalisées par l'IFOP par questionnaire auto-administré en ligne du 8 avril au 8 mai 2019. Parmi les salariés âgés de moins de 35 ans, 824 ont répondu, soit un taux de retour d'environ 10%. La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement des résultats selon les critères suivants : sexe, âge, métier exercé, taille d'entreprise, secteur d'activité.